



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Les parcs nationaux de France







Protéger  
Partager  
Découvrir  
Accueillir  
S'émouvoir  
Observer







# Les parcs nationaux à la française

Les parcs nationaux de France sont des établissements publics de l'État placés sous la tutelle du ministère de la transition écologique (MTE). Ils sont rattachés à l'Office français de la biodiversité (OFB), qui anime leur réseau dans le but de favoriser les échanges et l'émergence de projets collectifs. Ils contribuent ainsi activement aux plans et programmes nationaux afin de construire un avenir commun au service de la biodiversité et du développement durable. Les parcs nationaux sont ancrés localement et régis par un conseil d'administration majoritairement composé d'élus locaux. Ils sont dotés de chartes de territoire qui sont élaborées en lien avec les acteurs locaux et auxquelles les communes ont le libre choix d'adhérer.

## Un parc national comprend deux zones aux statuts réglementaires différents :

- **le cœur, espace réglementé**  
Le parc national en garantit la protection selon ses décrets et maîtrise les activités humaines qui s'y exercent, en cohérence avec ses objectifs de gestion.
- **l'aire d'adhésion, espace de projet**  
L'aire d'adhésion ou l'aire marine adjacente pour les parcs nationaux qui gèrent des territoires en mer, est un espace de cohérence et de solidarité écologique avec le cœur du parc national. Tous les acteurs du territoire portent une responsabilité partagée de développement durable. Le parc national joue un rôle de conseil ou est partenaire dans la conduite de projets fondés sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, historique, culturel et paysager.

1 - © F. Salles - Parc national de la Guadeloupe  
2 - © L. Nédélec - Parc national des Pyrénées

# Les parcs nationaux, territoires d'exception

## Une nature préservée

**Les parcs nationaux de France abritent des territoires remarquables pour leurs diversités naturelle et culturelle.** Ils célèbrent l'équilibre respectueux de l'homme, qui a façonné les paysages par ses activités (pastoralisme, agroforesterie...) et de la nature, dont certains milieux sont restés hors d'atteinte, dans des espaces allant des sommets alpins jusqu'aux profondeurs des mers, en passant par les forêts tropicales. Leur répartition sur le territoire français permet de **protéger et valoriser une multitude d'espèces et d'espaces naturels et ruraux.** Fleuron de la protection de l'environnement, leur réseau bénéficie d'une reconnaissance nationale et internationale **qui promeut l'excellence de leurs modes de gestion, tout comme la qualité biologique et géologique de leurs territoires.**

**Les parcs nationaux, en perpétuel mouvement, sont destinés à transmettre aux générations futures des patrimoines préservés, permettant à chacun de bénéficier d'espaces de ressourcement.**





# Les parcs nationaux, territoires d'accueil

## La nature en partage

**Espaces de découverte de la nature**, les parcs nationaux visent à concilier accueil du public et préservation des territoires.

Leurs maisons de parcs et autres espaces d'accueil proposent une découverte accompagnée ou autonome grâce aux nombreux supports mis à disposition des visiteurs. Les espaces muséographiques, les animations, les ressources proposées sur leurs sites internet sont autant d'invitations à ouvrir les yeux sur les patrimoines de leurs territoires.

Pour aller directement explorer ces espaces naturels exceptionnels, **les parcs nationaux proposent et entretiennent des réseaux de sentiers de randonnée**. Du sentier découverte familial aux randonnées itinérantes sportives en passant par les balades sous-marines... **L'accent est mis sur l'émerveillement et l'expérience irremplaçable d'une immersion dans la nature.**

## GMF, mécène des parcs nationaux

Fondé sur les valeurs communes de solidarité et de partage, le partenariat noué depuis 2008 a pour objectif d'ouvrir l'accès aux territoires des parcs nationaux à tous les publics, notamment aux personnes en situation de handicap, afin de faciliter la découverte et la connaissance de la nature : maisons de parcs rénovées et labellisées « Tourisme & Handicap », circulation facilitée sur les sentiers, mise à disposition d'outils pédagogiques et de matériel adapté.

Cet engagement dans la durée a permis la réalisation de plus de 100 actions concrètes sur leurs territoires.

## Mobiliser les citoyens de demain

**L'éducation et la sensibilisation à la nature des jeunes générations sont un enjeu de taille** pour relever les défis environnementaux qui s'annoncent. Les parcs nationaux incitent le public scolaire à découvrir la richesse de la nature qui les entoure. Et, parce qu'on ne protège que ce que l'on aime, les projets pédagogiques construits en lien avec les professeurs permettent **une véritable connexion à la nature et de mieux comprendre son fonctionnement et son bénéfice pour notre vie quotidienne.**

**Des actions de sensibilisation à la biodiversité et de découverte des patrimoines locaux sont menées auprès des habitants et des socio-professionnels** afin de faire évoluer les comportements en privilégiant naturellement des pratiques plus respectueuses et responsables.

**Face aux enjeux liés au dérèglement climatique** et à l'urgence de réagir collectivement, les modes d'action évoluent vers des principes de mobilisation citoyenne. **Il ne s'agit plus uniquement de partager nos connaissances mais d'agir ensemble.**





# Les parcs nationaux face aux changements globaux

## La biodiversité, une priorité !

Les parcs nationaux sont des territoires préservés, de par leurs situations géographiques et le haut statut de protection dont ils bénéficient.

Les cœurs de parcs nationaux constituent des réservoirs de biodiversité où l'érosion est moins importante que sur le reste du territoire national.

Pour contribuer à sa préservation, leur réseau agit à différents niveaux :

- **la connaissance des espèces et des dynamiques à l'œuvre**

De nombreux programmes scientifiques permettent de mieux comprendre les évolutions des espèces et les conséquences des changements globaux.

La compréhension des fonctionnements des écosystèmes est une priorité

- **la non fragmentation des habitats et la continuité des corridors écologiques**

Au-delà de leurs cœurs protégés, les parcs nationaux travaillent en lien étroit avec les autorités environnementales, les collectivités, les agriculteurs, les forestiers, afin de s'assurer que les continuités écologiques sont établies et confortées

- **la préservation d'espèces menacées ou patrimoniales**

Les parcs nationaux mettent en place des actions pour maintenir les milieux favorables à ces espèces, favoriser leur reproduction, réduire les facteurs de destruction, lutter contre les espèces exotiques envahissantes...

Ils conduisent ou contribuent à des programmes de réintroduction d'espèces patrimoniales, comme le bouquetin en Vanoise et plus récemment dans les Pyrénées ou le gypaète barbu en Vanoise, dans le Mercantour et les Cévennes.



## Le défi du dérèglement climatique

Fonte rapide des glaciers dans les Ecrins, en Vanoise ou dans les Pyrénées, affaiblissement des gorgones dans les eaux des Calanques et de Port-Cros, prolifération des sargasses sur les côtes de la Guadeloupe... Les parcs nationaux sont les premiers témoins et victimes du dérèglement climatique et de ses conséquences. Face à ce constat sans appel et en écho à une mobilisation citoyenne grandissante, leur réseau intervient sur plusieurs fronts :

- **la compréhension des phénomènes à l'œuvre et leurs conséquences sur le monde du vivant** à travers des observatoires « Homme-Nature-Climat » pour démontrer les liens entre changement climatique, biodiversité et activités économiques
- **la sensibilisation et la mobilisation des publics** (scolaires ou grand public), en s'appuyant sur des données scientifiques ou sur des expériences de terrain, avec l'objectif de mobiliser les consciences et de faire évoluer durablement les comportements
- **la mise en place ou le soutien de nombreux projets de transition énergétique** : isolation des bâtiments, nouvelles solutions de production d'énergie, amélioration de l'éclairage public, valorisation des circuits-courts, nouvelles modalités de déplacement... Tous les champs sont investis avec les partenaires dans les territoires.



# Les parcs nationaux, territoires d'innovation

## Les parcs nationaux à l'ère du numérique

Les parcs nationaux travaillent au développement d'outils numériques innovants pour saisir, gérer, partager et valoriser les importantes données qu'ils sont amenés à collecter et à traiter. Ils choisissent de développer des solutions libres qui **favorisent la coopération entre établissements et sont sources d'économie pour les communautés d'utilisateurs.**

### Geotrek

Créé par les parcs nationaux des Ecrins et du Mercantour en 2012, Geotrek permet **la gestion d'un réseau de sentiers et la valorisation de l'offre de randonnée d'un territoire via un portail web public et une application mobile.** Il est aujourd'hui utilisé par plus de 70 structures en France (parcs nationaux, parcs naturels régionaux, départements, communautés de communes...) qui contribuent à le faire évoluer, permettant ainsi d'importantes mutualisations des ressources publiques.



### GeoNature

**GeoNature est une suite logicielle open source développée par les parcs nationaux pour leur système d'information « biodiversité ».**

Les différents outils créés permettent de rassembler et de partager les données saisies sur le terrain. Elles sont rassemblées et partagées avec les partenaires régionaux et nationaux comme le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), puis de les mettre en ligne à destination du grand public sous forme d'atlas. Elles sont classées par commune. Des outils similaires sont dédiés au patrimoine bâti, à la géologie, aux paysages, et au suivi des milieux et des glaciers ; d'autres sont en développement.

- > rando.ecrins-parcnational.fr
- > randotec.reunion-parcnational.fr
- > destination.cevennes-parcnational.fr
- > rando.maritimemercantour.eu
- > randogadeloupe.gp
- > rando.guyane-parcnational.fr
- > rando.vanoise.com
- > destination.portcros-parcnational.fr

1 - © P. Folliet - Parc national de la Vanoise  
2 et 3 - © D-L Aubert - DAAF Guadeloupe  
4 - © F. Ferreira - Parc national des Calanques

## Esprit parc national, une marque inspirée par la nature.

Les parcs nationaux déploient depuis 2015 leur marque collective *Esprit parc national* qui propose **une offre d'hébergements, de restauration, de produits locaux, d'activités et de séjours authentiques et naturels créés et imaginés par des hommes et des femmes qui s'engagent dans la préservation et la promotion des parcs nationaux de France.**



Séjours, chambres d'hôtes, refuges, hôtels, restaurants, randonnées accompagnées, visites de sites culturels et naturels, sorties en bateau, plongée, confitures, légumes, viandes, vins, fromages, miels, cafés, vanille, objets d'artisanat...

Pour tous ces produits et services, les parcs nationaux ont défini des critères qui garantissent que les professionnels qui les proposent sont engagés dans des démarches environnementales concrètes contribuant à faire émerger des modèles économiques respectueux des ressources et des patrimoines.

En choisissant la marque *Esprit parc national*, vous vous assurez d'un achat responsable qui valorise les territoires des parcs nationaux et contribue à soutenir l'économie locale. Vous vivrez aussi des moments d'authenticité et de partage avec les acteurs locaux qui y vivent, travaillent et vous accueillent tout au long de l'année.

> espritparcnational.com



2

3

4

11



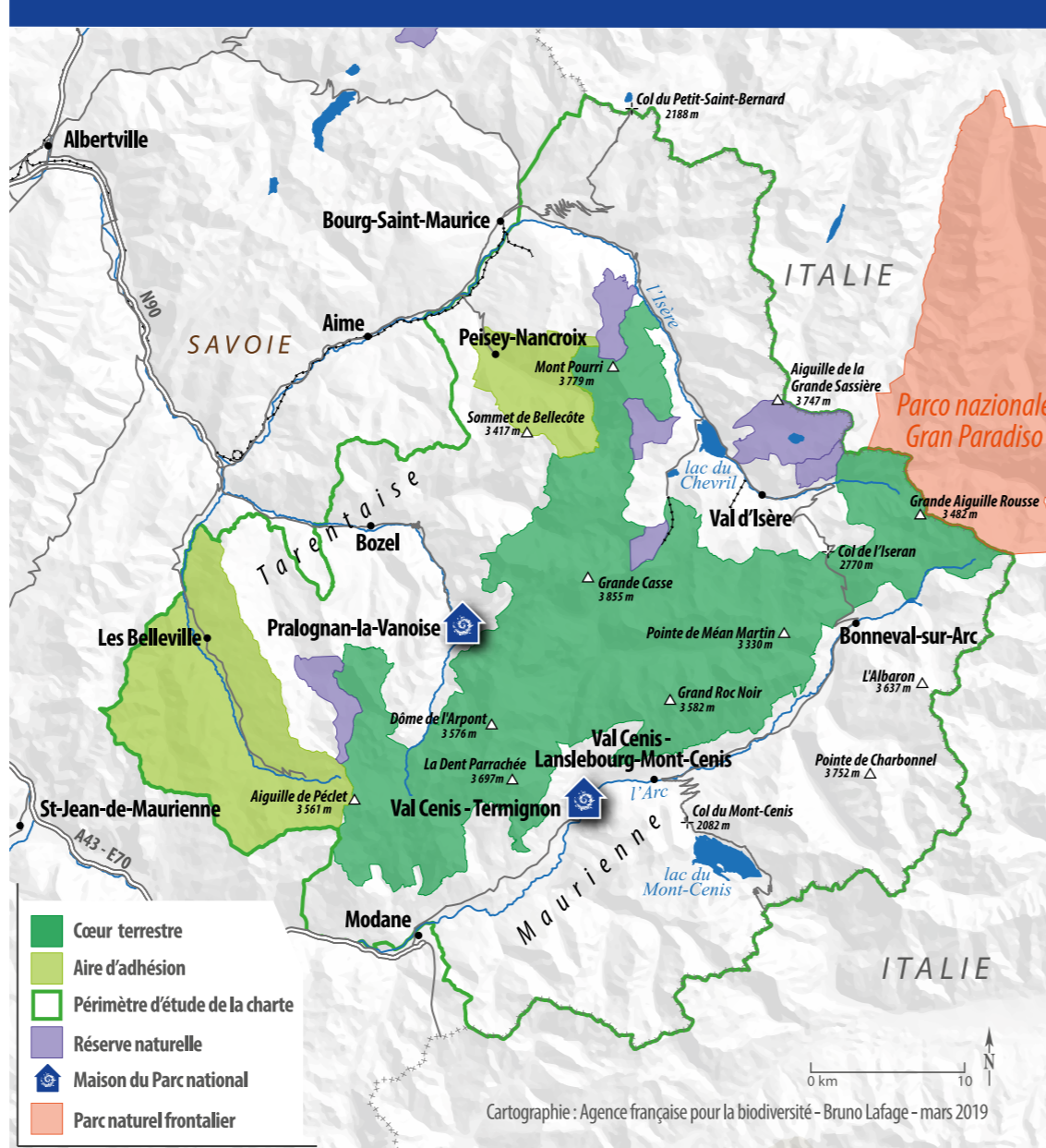


Aîné des parcs nationaux, le Parc national de la Vanoise a été créé en 1963 pour sauvegarder le bouquetin alors menacé d'extinction. Bordé par les vallées de la Tarentaise et de la Maurienne, le Parc national englobe près d'une centaine de sommets de plus de 3 000 m d'altitude et de nombreux glaciers. Une mosaïque de milieux naturels très diversifiés, liés à une géologie chahutée, accueillent une grande biodiversité : gypaète barbu, aigle royal, lagopède... Ou encore, parmi les 1 200 espèces de flore recensées, la linnée boréale, espèce artico-alpine, et l'emblématique chardon bleu. Avec près de 400 km de sentiers et un réseau important de refuges modernisés, le Parc national est propice à la randonnée, offrant une large palette d'itinéraires pour tous les publics. Une agriculture traditionnelle dynamique fournit notamment le fameux Beaufort tandis que de nombreuses gravures rupestres témoignent de la présence ancienne de l'homme. Le cœur du Parc national s'étend sur 53 300 hectares et, contigu avec le parc national italien du Gran Paradiso, il forme avec lui l'un des plus vastes espaces protégés des Alpes occidentales. ●

40 refuges en cœur de Parc national

65 espèces protégées

5 réserves naturelles contiguës au Parc national



Cartographie : Agence française pour la biodiversité - Bruno Lafage - mars 2019

## Les parcs nationaux en actions

### Refuge du col du Palet : 100 % d'énergie renouvelable

Les refuges en sites isolés d'altitude gérés par le Parc national sont confrontés à des enjeux d'approvisionnement en énergie, notamment électrique. Au col du Palet (commune de Peisey-Nancroix), celle-ci est produite par des panneaux photovoltaïques – ce qui autorise un stockage de trois jours au maximum. Quand elle venait à manquer, ou lorsqu'une consommation complémentaire était nécessaire, un groupe électrogène fonctionnant au diesel prenait le relais. Le refuge du col du Palet est désormais pourvu d'une pile à hydrogène : un système innovant développé par le Parc national et un consortium d'entreprises. Pilotée par un module de contrôle intelligent, cette pile emmagasine l'énergie excédentaire produite par les panneaux solaires et la restitue dès que le besoin se fait sentir. Constamment optimisé depuis sa mise en place en 2015, le système a fait ses preuves : le refuge est alimenté par une énergie 100% renouvelable, 365 jours par an et le même système a déjà pu être installé entre autres dans le cirque de Mafate, dans le Parc national de La Réunion.



### TATOU, l'abri de berger nouvelle génération

Le manque de logements de bergers en alpage constitue l'un des principaux freins à l'efficacité du gardiennage des troupeaux. Dans le cadre du plan loup et activités d'élevage, le Parc national et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL/Insavalor) se sont associés pour concevoir un modèle innovant de cabane pastorale. Est ainsi né Tatou, dont le profil rappelle celui de l'animal : cinq modules en ossature bois emboîtés, dont la teinte brun-gris se fond dans les paysages. Héliportable, montée en moins d'une demi-journée, totalement réversible, capable de résister aux rudes conditions de la haute montagne, Tatou offre un bon niveau de confort au berger : douche avec eau chaude, toilettes sèches, dispositif de potabilisation de l'eau, autonomie électrique via des panneaux solaires, équipements de cuisine... Le retour d'expérience s'avère très positif, tant concernant l'usage estival par le berger, que pour la résistance de l'abri aux conditions hivernales, à plus de 2 500 m d'altitude. La construction de trois nouvelles unités en 2021 a permis d'apporter quelques améliorations et de consolider les plans du prototype. Ces derniers seront mis à disposition des alpagistes fin 2021. À terme, les plans du Tatou pourront être mis à la disposition des alpagistes, des gestionnaires d'espaces naturels et des collectivités locales pour encourager leur multiplication.



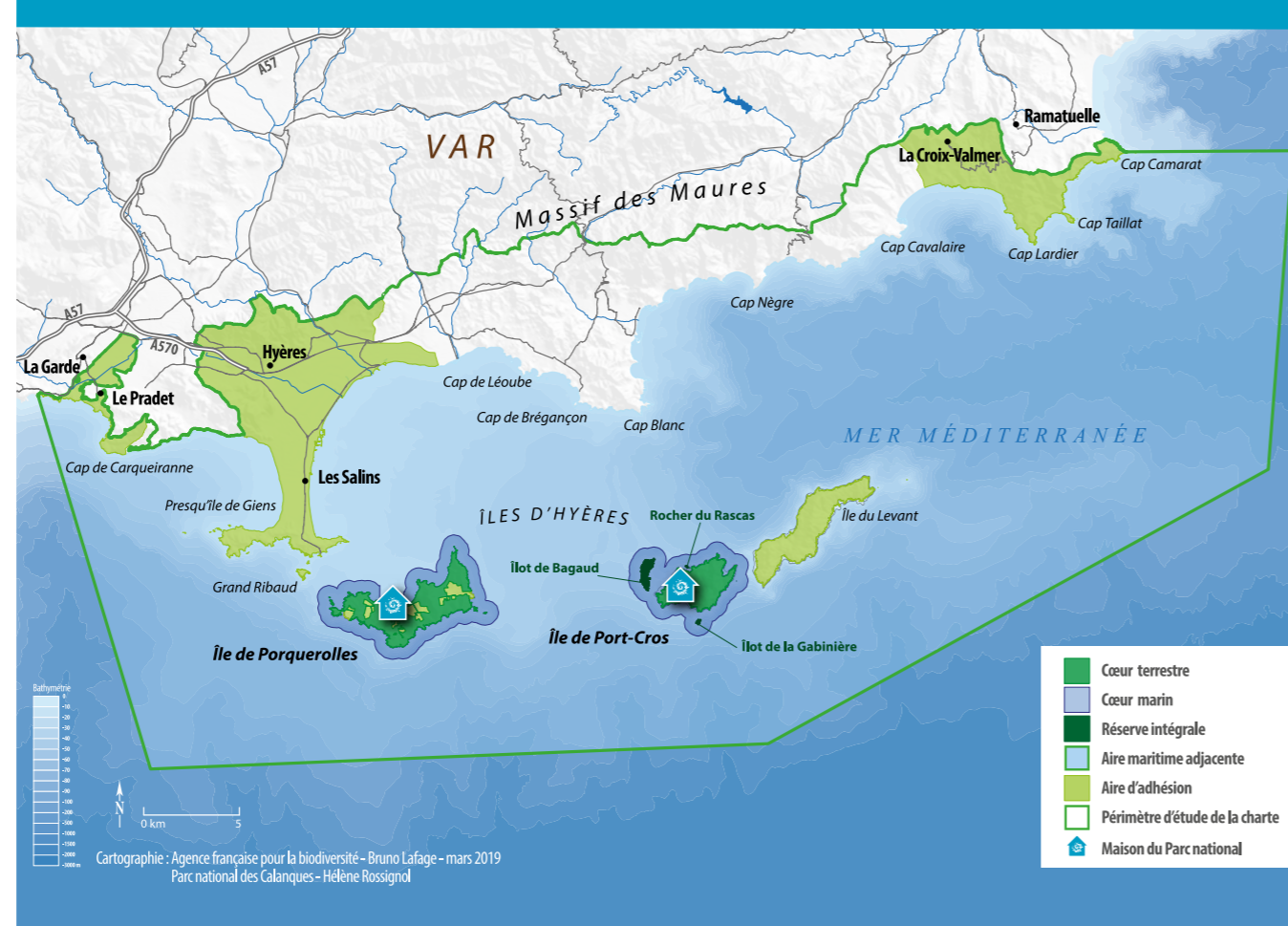


Créé en 1963, le Parc national de Port-Cros est considéré à l'échelle de la façade méditerranéenne et au niveau international, comme un véritable laboratoire de gestion des milieux insulaires : sur ce littoral où pèsent de très fortes pressions d'usages, il doit sans cesse innover pour sauvegarder ou restaurer la qualité exceptionnelle des écosystèmes et des paysages à transmettre aux générations futures.

Sur le continent, le Parc national a engagé, avec les cinq communes du littoral varois adhérentes à sa charte et les acteurs du territoire, un ambitieux programme d'actions favorisant un développement durable.

Le Parc national assure également des missions additionnelles :

- la gestion opérationnelle du domaine de l'État et du Conservatoire du littoral pour une surface d'environ 2 700 ha ;
- la gestion portuaire du port de Port-Cros ;
- l'animation de la partie française de l'Accord du sanctuaire Pelagos ;
- l'administration du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles. ●



132 suivis scientifiques annuels

1,5 million de visiteurs sur les îles cœurs de Parc national

18 forts et batteries

## Les parcs nationaux en actions

### Valoriser les patrimoines culturels

Sur le territoire du Parc national, 2 000 ans de patrimoine militaire nous contemplent. La sauvegarde et la valorisation de ces monuments historiques sont une mission incontournable du Parc national.

Ainsi, le fleuron de Porquerolles, le fort Sainte-Agathe, présente une exposition permanente permettant de découvrir l'histoire de l'île.

D'autres sites remarquables ont été restaurés comme le fort du Moulin à Port-Cros, qui permet désormais de disposer d'un lieu de rencontres et de formation sur l'île.

Sur le continent, à la Tour Fondue, véritable porte d'entrée du Parc national, la restauration du fort du Pradeau se poursuit. En projet, un espace d'accueil et de sensibilisation du public. Ce point de passage offrira aux 500 000 visiteurs embarquant vers Porquerolles, un lieu d'information sur le territoire.



### Capt'île : quand le tourisme de masse devient un objet d'étude

Les îles de Port-Cros et Porquerolles classées cœur de Parc national attirent chaque année 2 millions de visiteurs, dont 1,2 million concentrés sur trois mois.

L'île de Porquerolles, qui accueille 15 000 visiteurs chaque jour en juillet et août et voit sa population multipliée par 50 l'été, arrive à saturation.

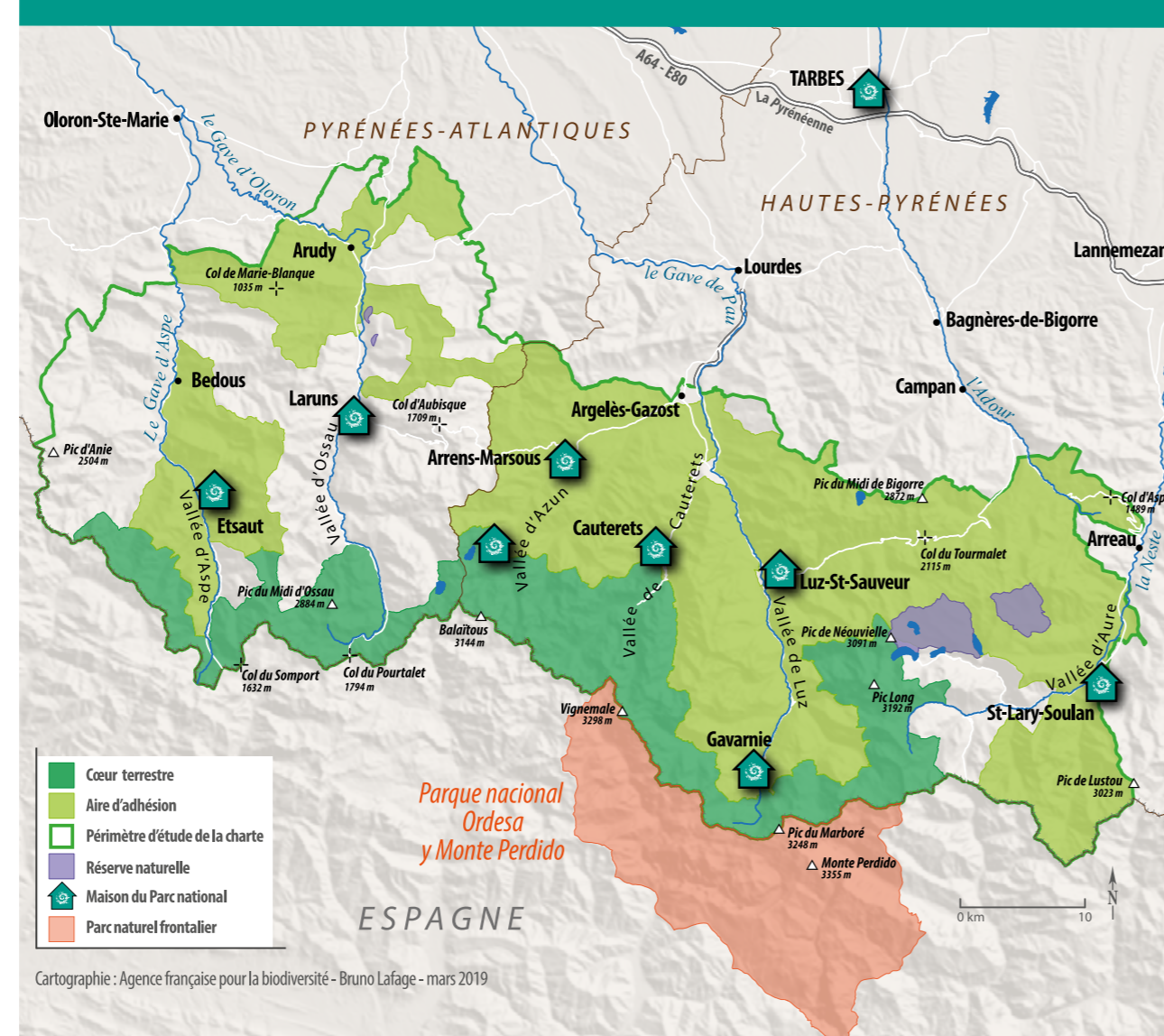
Les problématiques liées au sur-tourisme - sites saturés, plages bondées, pénurie d'eau, dégradations des milieux et atteintes aux biotopes - ont conduit en 2016 le Parc national à associer les pouvoirs publics et les acteurs locaux du tourisme dans une démarche de transition afin de garantir la performance durable de cette destination et par là même, mieux concilier objectifs de préservation et pérennité économique.

La démarche « capacité de charge » doit permettre d'évaluer le rapport bénéfice / coût de la fréquentation touristique à tous points de vue : environnemental, bruit, satisfaction des îliens et des visiteurs, économie, et de trouver des solutions pour éviter de rendre insupportable la vie sur l'île.





Le Parc national des Pyrénées a été créé le 23 mars 1967. Il s'étend le long de la frontière avec l'Espagne sur six vallées, de la vallée d'Aspe à l'ouest à la vallée d'Aure à l'est, entre 1 000 mètres et 3 298 mètres au Vignemale. Du côté espagnol lui répond le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu. Paysage naturel et culturel, le massif du Mont Perdu et de Gavarnie est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Il est réparti sur les départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, (régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine). Il est composé de 64 communes (40 000 habitants) étendu sur quelques 245 000 ha. Carrefour d'influences climatiques entre Atlantique et Méditerranée, le Parc national est riche d'une diversité de sites naturels, culturels et paysagers et abrite une flore et une faune variées, aux nombreuses espèces endémiques et emblématiques : la ramonde, souvenir des climats chauds de l'ère tertiaire, le lis des Pyrénées, ou encore l'androsace ciliée, l'isard, symbole des Pyrénées, le gypaète barbu, le plus grand rapace pyrénéen, le desman, mammifère aquatique endémique, l'ours brun. Le Parc national accueille de nombreux visiteurs (1,5 million) et a mis en place une politique d'accueil de tous les publics.



Cartographie : Agence française pour la biodiversité - Bruno Lafage - mars 2019

8 maisons du Parc national et 3 points d'information estivale

350 km de sentiers balisés

300 lacs

## Les parcs nationaux en actions

### Passeport éducatif du Parc national des Pyrénées

Le territoire du Parc national est un terrain idéal pour que les élèves puissent appréhender au mieux la biodiversité et découvrir les patrimoines naturels, culturels et paysagers. Ils peuvent ainsi apprendre à connaître le territoire sur lequel ils vivent et aussi s'initier aux comportements éco-responsables à adopter.

Un passeport éducatif pour le premier et le second degré a été édité, comprenant un livret à destination des enseignants et un autre pour les élèves. Il propose aux enseignants de pouvoir aborder le Parc national des Pyrénées sous différents thèmes : la faune, la flore, l'eau, la forêt, le patrimoine bâti et les paysages, la culture, l'agriculture et le pastoralisme, et enfin le changement climatique. Pour cela, le Parc national s'est associé à différents partenaires, associations d'éducation à l'environnement, personnes ressources. L'objectif est d'encourager les enseignants à proposer des regards croisés sur des sujets comme le développement durable, les énergies ou encore le réchauffement climatique. Le Parc national anime régulièrement et gratuitement des interventions dans les établissements scolaires du territoire.



### Le retour du bouquetin ibérique

Le bouquetin a disparu des Pyrénées françaises en 1910 et en 2000, dans le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu, en Espagne.

Depuis 1987, le Parc national travaille en faveur de sa réintroduction. En 2014, les premiers individus en provenance de la Sierra de Guadarrama, au nord de Madrid, sont réintroduits à Cauterets, en Hautes-Pyrénées. Puis, d'autres lâchers ont lieu en vallée de Luz/Gavarnie et en vallée d'Aspe en Pyrénées-Atlantiques.

De nombreux contrôles sanitaires précèdent la réintroduction afin de ne pas introduire de nouvelles maladies.

Ces opérations de réintroduction ont connu un franc succès. 148 animaux ont été lâchés depuis 2014 et on a observé 151 naissances depuis 2015. La population au printemps 2021 est estimée à 270 individus.

De nombreuses actions de communication et de sensibilisation sont mises en place : projets pédagogiques dans les écoles, animations grand public, formation auprès des prestataires touristiques afin de favoriser l'appropriation locale du projet et de l'espèce.



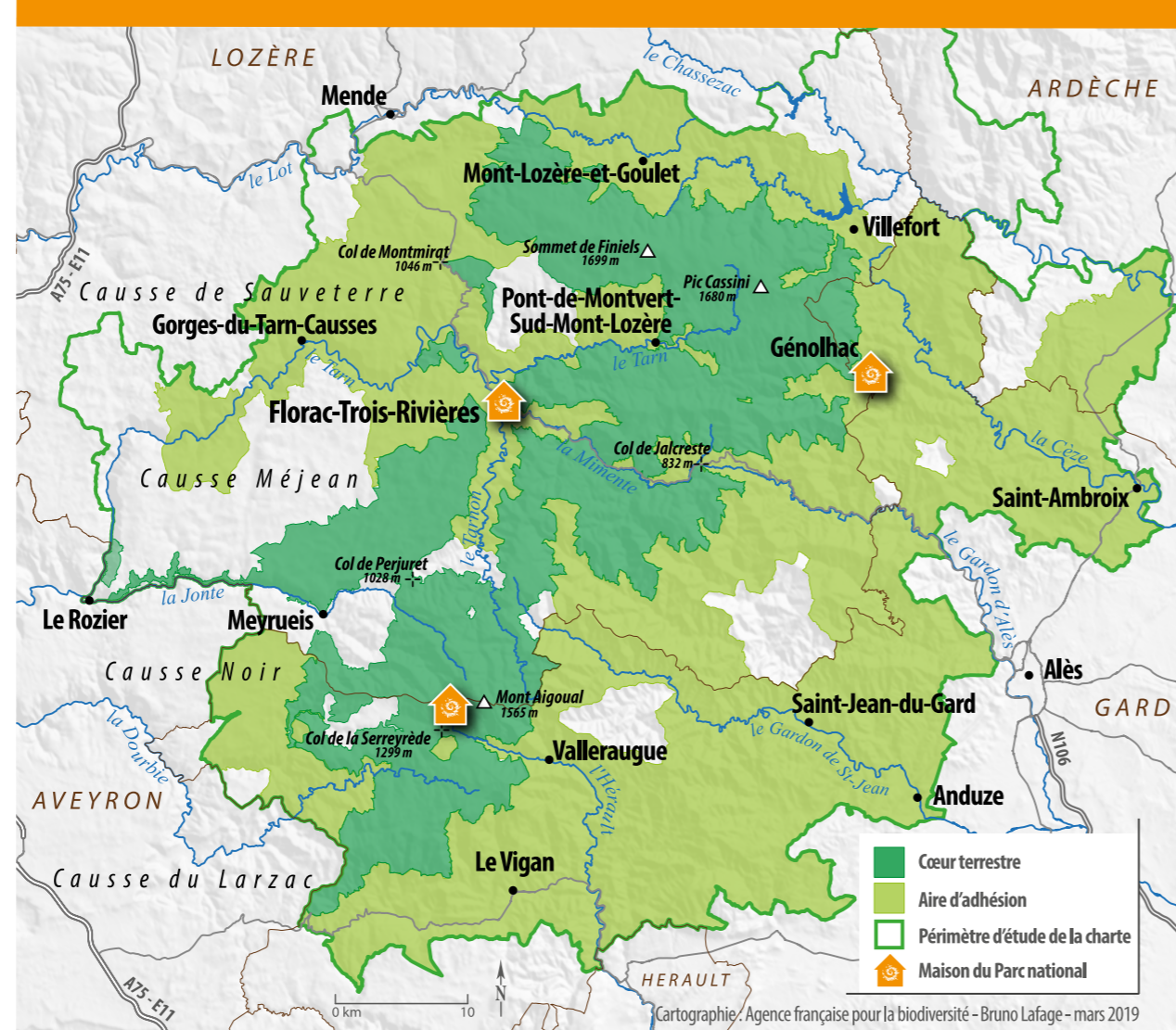




Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km<sup>2</sup>, avec un cœur protégé habité représentant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif central au-dessus de la Méditerranée un carrefour où la nature et l'humain cohabitent en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle cévenole, la grandeur des paysages et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant préservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et tout récemment en Réserve internationale de ciel étoilé (RICE), devenant ainsi la plus grande d'Europe.

La charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux.



72 % du territoire couverts par la forêt  
168 habitats naturels

7 itinéraires majeurs de grande itinérance (Stevenson, Régordane, Saint-Guilhem, Urbain V, GR7, GR736 Gorges et vallée du Tarn et Grande traversée du Massif Central à VTT).

## Les parcs nationaux en actions

### Les atlas de la biodiversité communale : partager le plaisir de la découverte

Depuis 2017, le Parc national accompagne les communes qui engagent une démarche d'atlas de la biodiversité communale (ABC), avec le soutien financier de l'Office française de la biodiversité. L'élaboration d'un ABC permet d'accroître et partager la connaissance du patrimoine naturel de la commune et de construire collectivement des plans d'action pour préserver et valoriser ces richesses. L'établissement public a fourni à chacune des 16 communes concernées en 2020 un état initial de la connaissance de sa biodiversité. Associations, partenaires institutionnels et agents du Parc national se mobilisent pour proposer des inventaires participatifs et des actions de sensibilisation pour le grand public et les scolaires, ainsi que des journées de prospection pour les naturalistes confirmés. L'ensemble des observations de faune et flore réalisées à l'échelle du Parc national sont accessibles en ligne grâce à l'outil Biodiv'Cévennes : [biodiv.cevennes-parcnational.fr](http://biodiv.cevennes-parcnational.fr).

### Les communes du Parc national des Cévennes rallument les étoiles !

Conformément à sa charte, et en cohérence avec son label Réserve internationale de ciel étoilé (RICE), le Parc national s'est engagé dans une démarche de sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux liés à la pollution lumineuse. Depuis 2016, avec les syndicats d'électricité du Gard et de la Lozère, il accompagne les communes dans la mise en œuvre d'un programme de rénovation de l'éclairage public vertueuse sur les plans énergétique et environnemental, et ce grâce à des financements européens obtenus dans le cadre d'un appel à projets ATI FEDER. À terme, 19000 points lumineux répartis sur les 133 communes de la RICE seront rénovés selon les préconisations du *Guide de l'éclairage*, document à destination des élus et des techniciens des collectivités, élaboré par l'établissement public et ses partenaires. Ces travaux de modernisation de l'éclairage public, couplés avec des extinctions en milieu de nuit, permettront aux communes d'améliorer la qualité du ciel étoilé, de préserver l'environnement nocturne et de réaliser d'importantes économies d'énergie.



1 - © J-P. Malafosse - Parc national des Cévennes  
2 - © E. Jammes - Parc national des Cévennes  
3 - © M. Benoît - Parc national des Cévennes

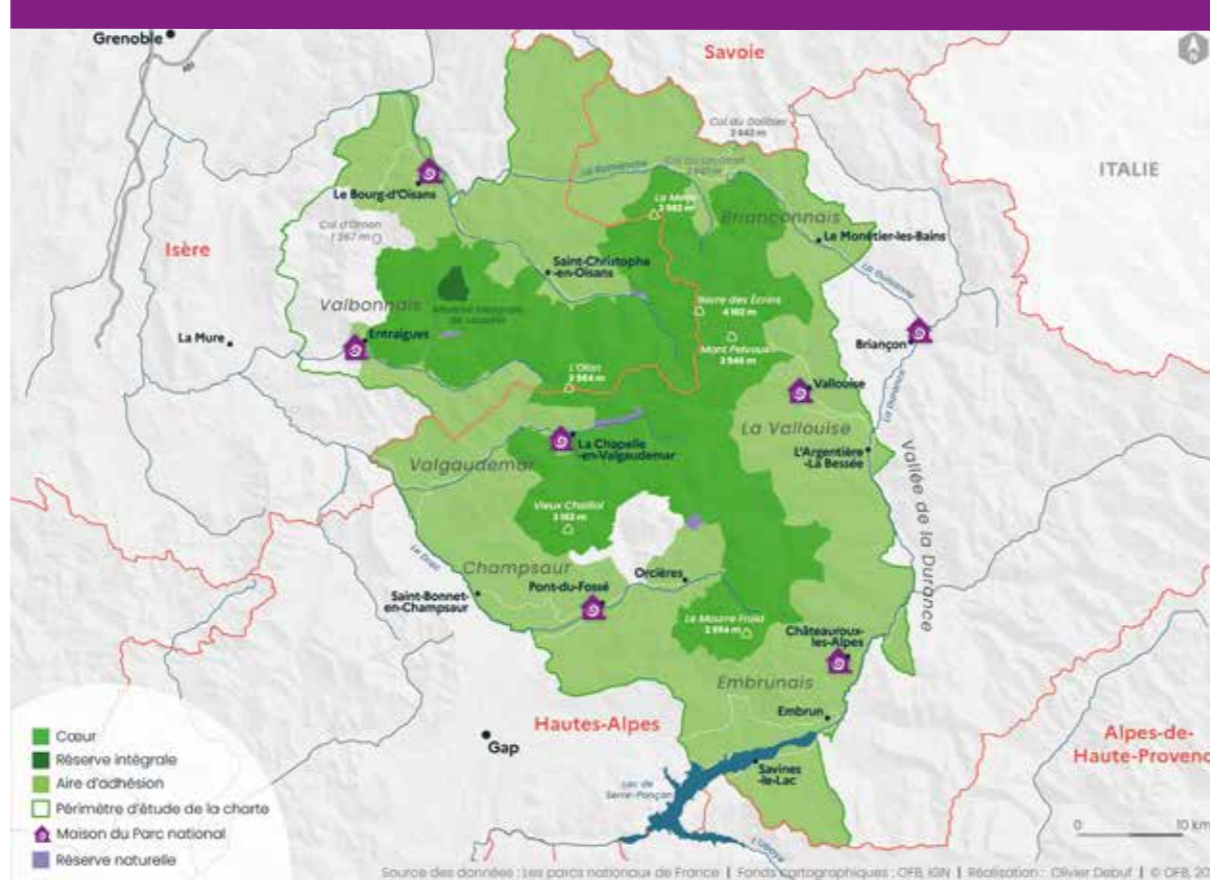




Le Parc national des Ecrins a été créé officiellement le 27 mars 1973, mais les prémices de sa création portées par des alpinistes remontent à 1913.

Situé entre Gap, Grenoble et Briançon et culminant à 4 102 mètres, au sommet de la Barre des Ecrins, il est considéré comme le parc européen de la haute montagne. Dans ce massif de haute-altitude, de profondes vallées ciselées par les glaciers s'ouvrent sur des territoires patiemment conquis par l'homme : Oisans, Valbonnais, Briançonnais, Vallouise, Embrunais, Champsaur et Valgaudemar. Chacune offre des identités paysagères et culturelles affirmées.

Son étonnante diversité végétale répond aux grands écarts d'altitude et à la conjugaison des influences climatiques des Alpes et de la Méditerranée. Vallées, alpages et sommets abritent une faune riche et discrète qu'il faut savoir observer en toute discrétion. Le cœur du Parc national ne se découvre qu'à pied. Un réseau de sentiers est régulièrement entretenu pour permettre de partir à l'ascension des sommets ou à la découverte des lacs et alpages. En vallée, les maisons du Parc accueillent les visiteurs toute l'année et des animations y sont proposées pour les accompagner dans la découverte du territoire. •



750 km de sentiers entretenus par le Parc national

140 études et protocoles scientifiques ces 5 dernières années

32 projets pédagogiques proposés chaque année scolaire

# Les parcs nationaux en actions

## Grand Tour des Ecrins

Depuis 2015, le Parc national s'est engagé dans une dynamique de relance de l'offre de randonnée itinérante sur son territoire avec le projet du Grand Tour des Ecrins. Ainsi, l'itinérance sur le plus haut massif des Alpes du Sud se décline en plusieurs offres dédiées à différents publics :

- **Le Tour de l'Oisans et des Ecrins (GR 54)** : une grande itinérance sportive pédestre en cœur de massif.
- **Les Balcons des Ecrins** : des itinérances plus douces et pour tous entre villages et sommets, à parcourir à pied, à VTT, à VTTAE, à cheval/âne, en trail... Grâce au soutien financier de l'Europe, l'État et la région SUD, le Parc national a travaillé à la qualification et à la diversification des offres éco-touristiques d'itinérance sur le massif et au développement d'outils de promotion. Ce travail s'est aussi orienté sur le développement d'offres d'alpinisme.
- **Le Grand Tour des Ecrins à VTT** : la première Grande Traversée VTT labellisée par la fédération française de cyclisme faisant le tour de l'aire d'adhésion d'un parc national. > grand-tour-ecrins.fr



## Sentinelles des Alpes

Le programme « Sentinelles des Alpes » s'intéresse à cinq éléments :

- alpages sentinelles,
- lacs sentinelles,
- flore sentinelle,
- ORCHAMP,
- refuges sentinelles.

Sa vocation ? Mieux comprendre l'évolution du territoire alpin grâce à un travail à l'échelle du massif.

Le fondement de ces dispositifs est de créer des espaces de dialogue au sein desquels sont associés chercheurs, gestionnaires et utilisateurs du territoire. À la fois observatoires et espaces de gestion, l'approche est pluri-disciplinaire afin de comprendre les interactions entre homme, climat et nature. Les éléments étudiés sont vus comme des **sentinelles des changements** affectant les territoires des Alpes : changements climatiques, changements des modes d'utilisation des terres, modifications des pratiques agro-pastorales, sportives et récréatives.





Adossé à la frontière du piémont italien, avec lequel il partage près de 33 km de crêtes, le massif du Mercantour est le dernier promontoire de l'arc alpin au sud, avant sa brutale plongée dans la mer Méditerranée.

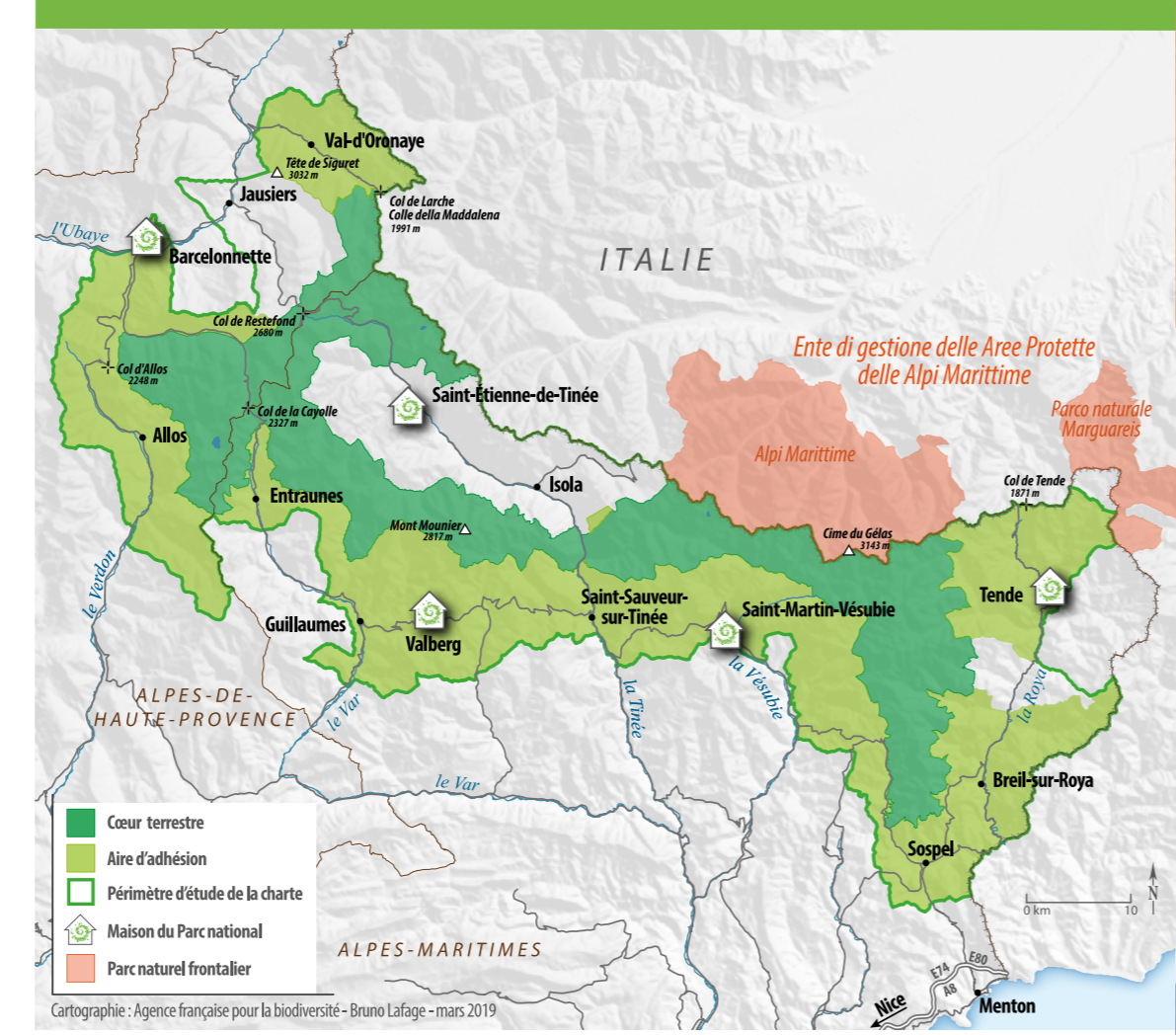
Le Parc national du Mercantour, créé en 1979, offre des paysages uniques et grandioses. Situé au carrefour d'influences climatiques, géologiques et altitudinales multiples, le Parc national du Mercantour est constitué d'une mosaïque de milieux naturels dont l'extrême diversité explique la richesse exceptionnelle de la faune et de la flore. Le territoire du Parc national détient la plus forte diversité de flore au niveau national avec plus de 2 000 espèces de plantes, dont 200 rares et 30 endémiques. Sa richesse faunistique est, elle aussi, impressionnante avec près de 9 000 espèces recensées.

Avec sa charte de territoire et son plan d'actions, le Parc national s'engage dans des projets ambitieux, qu'ils soient scientifiques ou visant à mieux conserver et valoriser ses grands sites, sans jamais oublier sa mission fondatrice d'éducation à l'environnement et au développement durable. Cette ambition est aussi celle d'une coopération renforcée avec l'Italie et ses espaces naturels voisins avec qui il forme le premier parc européen « Alpi Marittime Mercantour ».

Plus de **10** naissances en nature de gypaètes barbus depuis leur réintroduction

Plus de **10 000** chamois présents sur le territoire. Quelques centaines à la création du Parc national

Plus de **25 000** visiteurs par an dans les 5 maisons du Parc national



## Les parcs nationaux en actions

### "Pierres, feuilles, stylos !"

"Pierres, feuilles, stylos !" est un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable qui s'inscrit dans le cadre de l'école inclusive, qui prend en compte les singularités et les besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap. Depuis 2017, chaque année, près de 180 élèves répartis sur 12 classes des Alpes-Maritimes ont participé au projet. Formant 6 binômes, les élèves collaborent tout au long de l'année : après avoir travaillé sur un projet pédagogique à thématique environnementale, ils se rencontrent sur le territoire du Parc national lors d'une journée d'échange et de restitution. L'occasion pour chacun de découvrir la différence et de comprendre qu'on peut être "autrement habillé". "Pierres, feuilles, stylos !" permet une grande mixité, valorise la coopération et l'entraide entre élèves issus de milieux différents (ordinaire/adapté, littoral/montagne, maternelle/lycée) et avec leurs enseignants. Le projet sensibilise aux enjeux de protection de la nature et apprend à s'enrichir des différences de chacun pour mieux vivre ensemble.



### Des sentiers de randonnée pour tous

Les 550 km de sentiers de randonnée balisés en cœur de Parc national sont les témoins des activités de nos anciens. Certains sont de véritables ouvrages d'art. Aujourd'hui à usage touristique, ces sentiers guident les randonneurs vers les plus beaux sites naturels du Parc national. Les équipes de terrain mobilisent leur savoir-faire et celui d'entreprises spécialisées et locales pour restaurer et entretenir ce réseau de sentiers. L'expérience des travaux en montagne et l'usage de techniques traditionnelles, avec notamment l'usage de la pierre sèche, sont la clé pour mettre en œuvre des opérations parfois complexes dans des conditions climatiques souvent difficiles. Chaque année, ce sont plus de 400 journées de travail qui sont réalisées par des hommes et des femmes des vallées (bénévoles et professionnels de la montagne, conseils départementaux ou encore fédérations d'usagers). Le réseau de sentiers du cœur du Parc national constitue aujourd'hui un atout majeur pour la destination Mercantour.



1 - © G. Lombard - Parc national du Mercantour  
 2 - © M. Roland - Parc national du Mercantour  
 3 - © J.-M. Culotta - Parc national du Mercantour



Premier parc national des outre-mer créé en 1989, le Parc national de la Guadeloupe est situé dans les Caraïbes, un des points chauds de la biodiversité mondiale.

Cet espace protégé se compose d'une multitude d'écosystèmes différents, tous caractéristiques de la diversité des milieux tropicaux. Ainsi, se côtoient récifs coralliens, mangroves, forêts marécageuses, humides et pentes volcaniques, ce qui en fait un espace protégé particulièrement divers.

Sa situation insulaire a permis le développement de l'endémisme au fil des années, contribuant à l'exceptionnalité du territoire.

Outre ces richesses biologiques exceptionnelles, le Parc national et ses partenaires ont également pour mission de protéger la richesse culturelle de ce territoire, façonné par les diverses migrations qui l'ont enrichi et lui confèrent son caractère si particulier.

À la merci des menaces du changement climatique, le Parc national agit en partenariat avec les autres acteurs de l'environnement pour permettre le ressourcement de la population et préserver ces espaces uniques. ●



**95** % de communes adhèrent à la charte du Parc national

**61** % de la flore menacée présente en cœur du Parc national

**88,8** % d'oiseaux endémiques des Antilles présents en cœur du Parc national



## Les parcs nationaux en actions

### Le schéma d'intervention opérationnel (SIO) : protéger la nature et permettre la pratique d'activités de loisirs

La baie du Grand Cul-de-Sac Marin possède une diversité exceptionnelle, très prisée des touristes et des habitants qui pratiquent différentes activités, de la découverte de l'avifaune à la pratique du scooter des mers.

Après plusieurs années d'une gestion non concertée et face aux différents enjeux climatiques et de fréquentation, les gestionnaires, à l'initiative du Parc national, ont rédigé avec les usagers un schéma d'intervention opérationnel afin de partager le même projet pour la baie.

Le Parc national, le Conservatoire du littoral et l'Office national des forêts ont réuni les professionnels du tourisme et associations d'usagers afin de bâtir la carte des vocations des espaces fréquentés de la baie.

Cette carte, complétée des besoins en équipement, permettra aux gestionnaires et aux collectivités d'aménager les espaces en anticipant les évolutions de fréquentation.



### Le Parc national, un territoire protégé à partager avec tous

Baptisé « Nature et Culture en découverte » le programme d'animation du Parc national est un rendez-vous incontournable des grandes vacances.

Il permet une reconnexion et/ou une découverte du milieu naturel par les familles, à travers les divers aspects culturels qui composent notre société. L'établissement, en partenariat avec le conseil départemental, propose des activités gratuites, à destination des personnels en situation de handicap mental ou moteur. Il participe ainsi à faire connaître et aimer ce patrimoine par le biais de nombreuses activités. Contes, légendes, mais aussi soins traditionnels ou arts sont proposés par les participants selon un thème défini. « Les sens par nature », « la nature entre ombre et lumière », « la nature, source d'inspiration » : autant de sujets qui ont vocation à provoquer la rencontre du public avec la nature, afin de lui permettre de prendre conscience de son importance au quotidien, et ainsi concourir à sa préservation.



1 - © A. Priouzeau - Parc national de la Guadeloupe  
 2 - © E. Noël - Parc national de la Guadeloupe  
 3 - © M. Jean - Parc national de la Guadeloupe



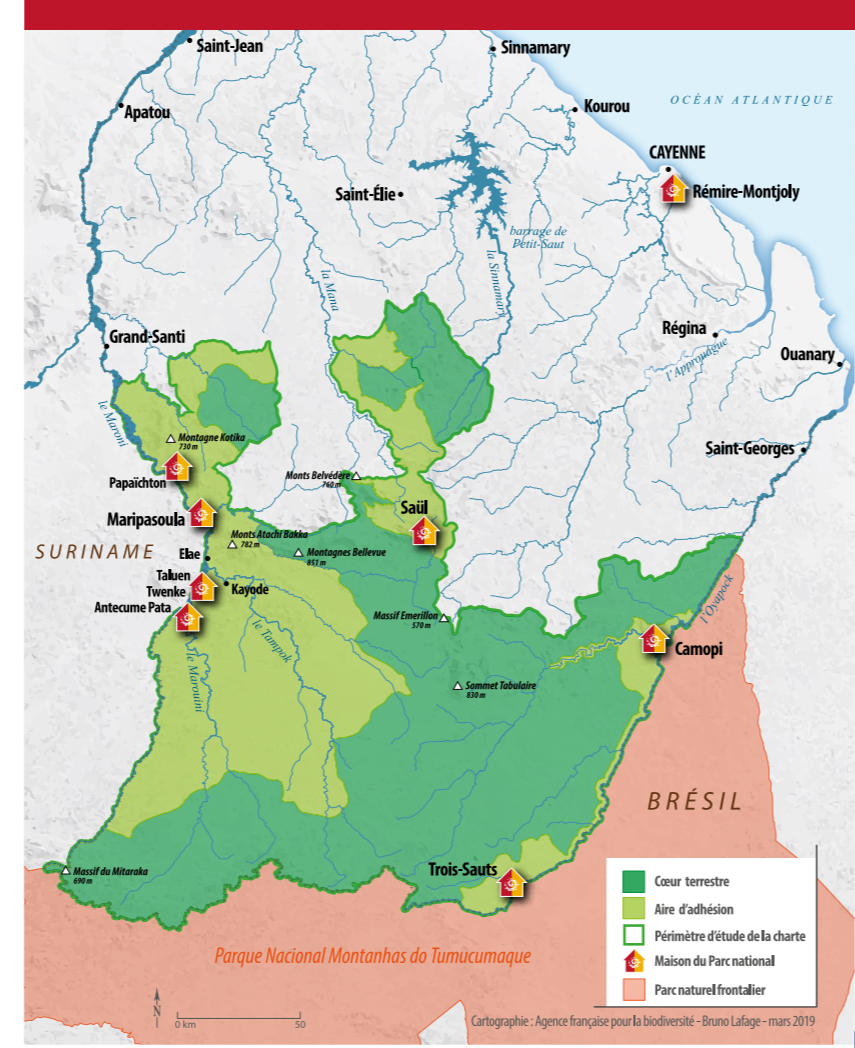
Le territoire du Parc amazonien de Guyane couvre 40 % de la Guyane française, soit 3,4 millions d'hectares. Frontalier du Brésil et de son Parque Nacional Montanhas do Tumucumaque (3,8 millions d'hectares), il constitue l'un des plus grands espaces protégés au monde. Délimité par deux grands fleuves, l'Oyapock à l'est, et le Maroni à l'ouest, il abrite l'une des zones les plus riches de la planète en termes de biodiversité. La forêt du sud de la Guyane abrite les espèces emblématiques de la faune amazonienne : jaguars, primates, loutres géantes, tapirs, caïmans, anacondas, dendrobates colorés, coléoptères géants, papillons morpho aux couleurs métalliques... La richesse de la flore du Parc amazonien se traduit par la présence d'arbres géants (plus de 50 m), de lianes vertigineuses, de plantes aux inflorescences spectaculaires.

Le Parc amazonien est un lieu d'interactions traditionnelles entre l'homme et le milieu naturel. Des populations porteuses d'identités culturelles fortes vivent sur ce territoire depuis des générations : amérindiens Wayana, Wayãpi et Teko, mais aussi les Aluku, Noirs marrons du Maroni et Créoles. Une population de plus de 20 000 habitants qui continue à s'enrichir d'apports nouveaux venus d'Amérique du Sud, de la Caraïbe et d'Europe, à l'instar de l'ensemble du territoire guyanais. Le Parc amazonien est le seul établissement public de Guyane où des chefs coutumiers siègent au conseil d'administration.

**3,4 millions d'hectares** le plus grand parc national de France et de l'Union européenne

**5 800** espèces végétales vasculaires recensées

**100 %** des communes adhèrent à la charte du Parc amazonien



## Les parcs nationaux en actions

### Amazonie pour tous

Le Parc amazonien développe l'attractivité touristique de ses communes, notamment à l'attention des personnes en situation de handicap. À Saül, des formations portent sur l'accueil des publics à besoins spécifiques, l'accessibilité des infrastructures de la commune et comment proposer un produit touristique adapté à chaque type de handicap, notamment par le biais d'une application mobile. Des séjours tests ont été réalisés. L'opération s'est déployée à Papaïchton, capitale du pays Boni, avec des formations en langue des signes et des initiations au guidage. Grâce au mécénat GMF, une prestation d'audit « handicap et tourisme adapté » a été lancée. L'objectif est d'identifier les freins à la chaîne d'accessibilité des voiries, des différents établissements amenés à accueillir du public, mais aussi des lieux de loisirs et de découverte. Il s'agit aussi de créer un réseau d'acteurs à qui ce diagnostic permettra de réaliser des aménagements ou de s'équiper de matériels spécifiques afin d'être en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap et de proposer des produits et des séjours adaptés.



### Accompagner le développement de l'agro-transformation

La mission du Parc amazonien est d'accompagner les agriculteurs de la production à la commercialisation de leurs produits : formation, techniques de vente... L'association Oli Taanga (Tenir bon) des agro-transformatrices de Maripa-Soula a ainsi été créée en 2016. Acquérir ce statut a permis aux producteurs de mutualiser leurs moyens et de gagner en visibilité. Oli Taanga est accompagnée depuis 2017 par une animatrice de la filière agroalimentaire, recrutée par le Parc amazonien. Leur travail commun a permis de développer des partenariats et s'intégrer à un réseau de vente guyanais. En ce sens, le Pôle agroalimentaire de l'Ouest guyanais (PAOG) permet aux transformateurs de Maripa-Soula d'acquérir de nouvelles compétences et de créer un véritable réseau professionnel. Des actions sont également menées pour valoriser la production agricole : création d'un marché des producteurs mensuel, ouverture au public d'un atelier de transformation, pour valoriser les matières premières locales et sensibiliser la population à la consommation de produits locaux. À Camopi, les initiatives d'appui à l'agro-transformation du manioc se poursuivent en lien avec la municipalité, qui a notamment engagé la construction du premier carbet gragerie collectif (lieu de transformation du manioc).



1 - © G. Feuillet - Parc Amazonien de Guyane  
2 - © R. Deye - Parc Amazonien de Guyane  
3 - © L. Massue - Parc Amazonien de Guyane





Le Parc national de La Réunion, créé en 2007, s'inscrit dans la continuité des politiques publiques en faveur de la préservation et de la valorisation des Hauts de l'île.

Depuis 2010, son cœur de 105 447 hectares est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, reconnaissant la très grande valeur de sa biodiversité et de ses paysages.

Une grande variété de climats et de microclimats, de reliefs et de sols, ont engendré sur cette île isolée une mosaïque d'écosystèmes uniques au monde. Ce territoire est riche d'une biodiversité originale mais très fragile face aux perturbations et en particulier face aux espèces exotiques envahissantes.

Territoire doublement labellisé, cadre privilégié pour les multiples activités de plein air des habitants et des visiteurs, le Parc national de La Réunion co-construit avec les acteurs locaux un projet de développement économique durable pour les Hauts de l'île, basé sur la découverte et la valorisation de ces richesses patrimoniales remarquables. ●



110 types d'habitats différents de 0 à 3 070 m d'altitude

28 % d'endémisme de la flore vasculaire

816 km de sentiers pédestres

## Les parcs nationaux en actions

### Un plan de défense contre les incendies

Les paysages et habitats de l'île de La Réunion, exceptionnels et fragiles, font l'objet d'une attention particulière concernant le risque d'incendie. Le territoire, classé Parc national et labellisé Patrimoine mondial, doit disposer d'aménagements (pistes d'accès, citernes, retenues collinaires) permettant la prévention et la lutte contre les feux de forêts et *in fine* la préservation des milieux naturels, sans toutefois porter atteinte à la valeur universelle exceptionnelle liée à l'inscription en Bien au Patrimoine mondial sur les critères paysages et biodiversité.

Les équipes du Parc national participent à la réflexion sur la mise en œuvre de la notion de juste équipement qui prend en compte le bon dimensionnement et la localisation des équipements de défense des forêts. Elles accompagnent, en lien avec les aménageurs, la réalisation des infrastructures, afin d'évaluer l'impact environnemental et paysager, mais aussi pour éviter l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes. Cette démarche partenariale vaut désormais pour l'ensemble de la planification « Défense forestière contre les incendies » (DFCI) de l'île.



### Une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Les invasions biologiques constituent la principale raison de l'érosion de la biodiversité dans le monde. Les milieux insulaires telle que La Réunion sont particulièrement touchés.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) recommande dans son rapport 2017 sur l'évaluation du Bien naturel réunionnais inscrit au Patrimoine mondial, un renforcement de la gouvernance et une meilleure coordination des interventions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans les milieux les plus représentatifs de la biodiversité locale.

Une démarche partenariale exemplaire a été lancée depuis fin 2018 : le Parc national, le Département, l'Office national des forêts, le Conservatoire botanique de Mascarin et le Cirad se sont mobilisés afin de proposer une stratégie coordonnée de priorisation des actions de lutte. L'objectif est de dresser sur l'ensemble du territoire une répartition spatiale des actions et d'organiser la mise en œuvre des moyens de lutte afin de gagner en cohérence et en efficacité.

1 - © S. Michel - Parc national de La Réunion  
2 - © H. Douris - Parc national de La Réunion  
3 - © J-F. Bègue - Parc national de La Réunion







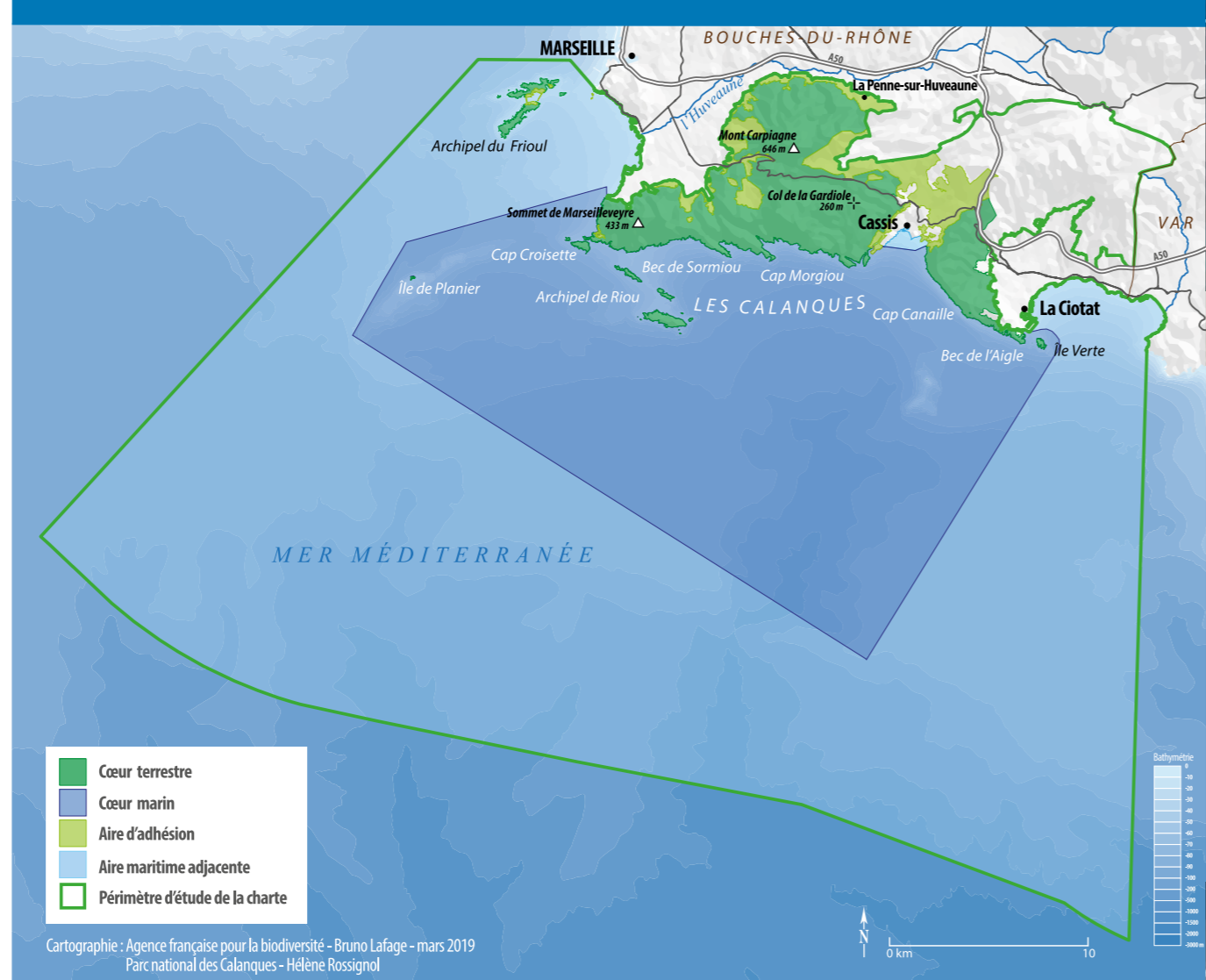
Créé en 2012, le Parc national des Calanques est le seul Parc national urbain d'Europe. Cette situation inédite place le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence aux cotés de villes emblématiques telles que Sydney, Le Cap ou encore Rio de Janeiro. Cette cohabitation de la ville et d'un espace naturel bénéficiant d'un très haut degré de protection est le creuset de nombreux défis, ainsi qu'une formidable opportunité pour chercher et développer des solutions d'avenir en faveur de la biodiversité.

Autre particularité, le Parc national des Calanques est à la fois terrestre et marin. Avec 43 500 hectares classés en cœur marin contre 8 500 côté terre, sa vocation marine et littorale est essentielle.

Célébrées pour la force de leurs paysages, les Calanques attirent chaque année près de 3 millions de visites. La richesse de leur patrimoine naturel reste cependant méconnue. Avec 140 espèces terrestres protégées et 60 espèces marines patrimoniales, les Calanques figurent pourtant parmi les hot-spots mondiaux de biodiversité.

Terrain d'aventure où se sont développés de nombreux sports et activités de pleine nature, le Parc national des Calanques abrite un patrimoine culturel particulièrement riche. Espace habité et vécu, il est enfin un territoire de passions et d'engagement. ●

un parc national dans une métropole de 1,8 million d'habitants



93% du territoire est marin

200 espèces protégées ou patrimoniales

## Les parcs nationaux en actions

### Le suivi des zones de non-prélèvement

En mer, sept zones de non prélèvement (ZNP), dans lesquelles toute forme de pêche est proscrite, ont été instaurées à la création du Parc national.

Outre l'objectif de préserver la biodiversité marine et les ressources halieutiques, les ZNP permettent de pérenniser la pêche professionnelle artisanale locale.

Afin d'évaluer leur performance, un suivi scientifique est mis en œuvre par le Parc national sur les peuplements de poissons et de corail rouge. Les pêcheurs professionnels sont associés à la démarche via des pêches scientifiques.

Les premières années de suivi ont permis, au travers de la dynamique des espèces, d'observer la mise en place d'un « effet réserve ». Les espaces classés en zones de non prélèvement sont caractérisés par le retour d'un écosystème vigoureux, avec des poissons de plus grande taille et d'espèces plus diversifiées. Cette vitalité s'exporte également en dehors des zones protégées, permettant d'alimenter les espaces marins ouverts à la pêche.



### Le programme LIFE habitats Calanques

Le pourtour méditerranéen abrite 10% de la biodiversité végétale mondiale alors qu'il représente 1,6% de la surface terrestre. Cette incroyable richesse en fait un hot spot mondial de biodiversité. Espace attractif, le littoral subit aussi des fortes pressions fragilisant les habitats naturels. Face à ces enjeux, le Parc national et ses partenaires ont porté auprès de la Commission européenne un programme LIFE de restauration des habitats littoraux. Ce dernier, qui a débuté en 2017 pour une durée de 5 ans, se déploie autour de 5 axes :

- Restauration des continuités écologiques par l'aménagement de sentiers visant à limiter le piétinement des habitats naturels
- Restauration d'habitats littoraux perturbés par le développement de végétaux envahissants via des campagnes d'arrachage
- Plantation de deux espèces protégées et vulnérables : l'astragale de Marseille et le plantain à feuilles en alène
- Information et sensibilisation du grand public
- Partage des connaissances et expériences à l'échelle européenne.

1 - © Y. Queyrel  
2 - © Céline Bellanger - Parc national des Calanques  
3 - © Noémie Frachon - Parc national des Calanques







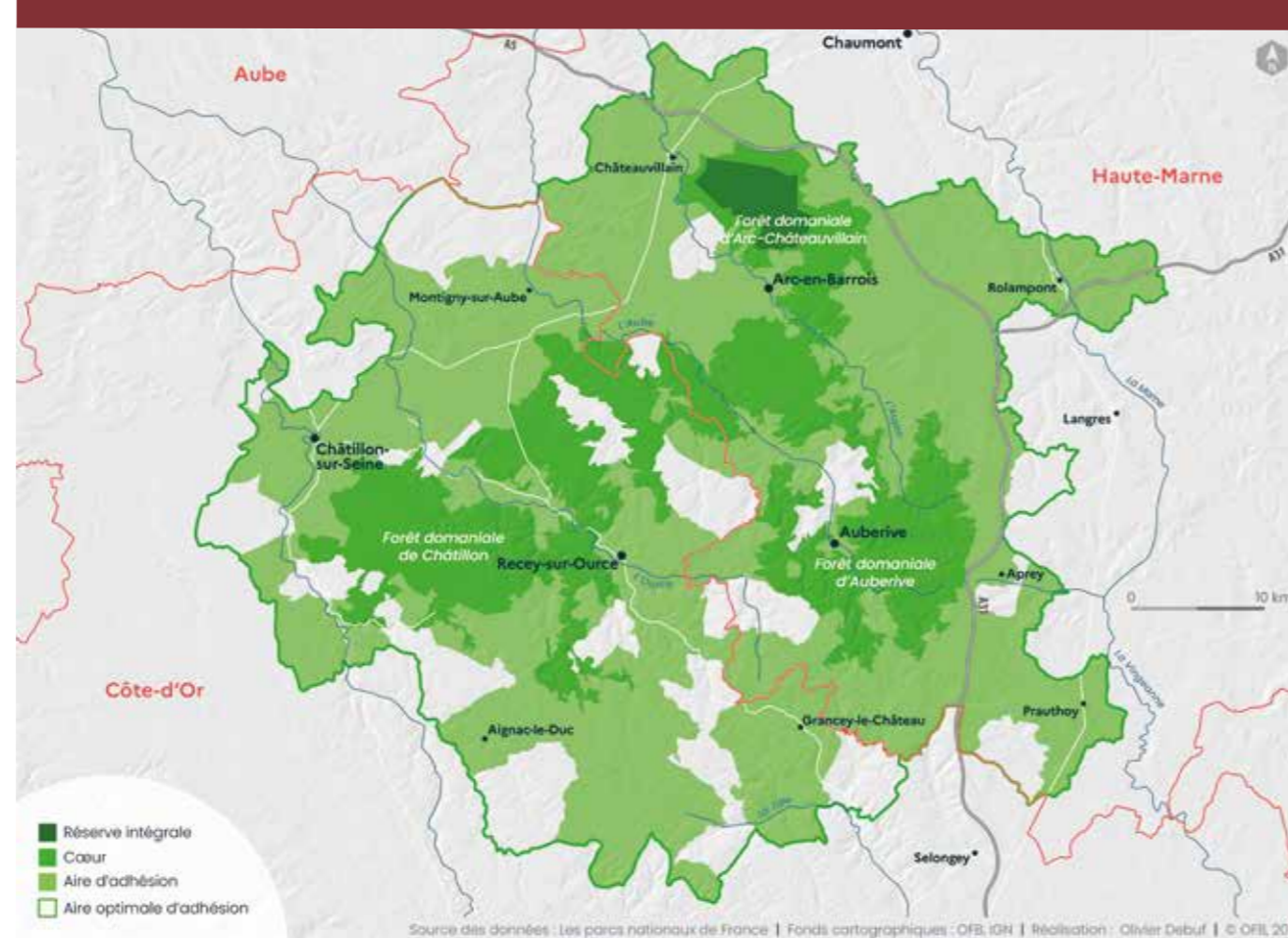
Le Parc national de forêts est le premier parc national dédié à la connaissance, à la préservation et à la valorisation des forêts de feuillus de plaine. Situé sur la ligne de partage des eaux entre la Seine et le Rhône, c'est un immense château d'eau. Il compte parmi ses missions celle de concourir à la préservation de la ressource en eau, bien commun si précieux. La présence de la forêt et de prairies contribue également à réduire le risque d'inondation des villes situées à l'aval.

Situé entre la Champagne et la Bourgogne, le territoire du Parc national de forêts est dépositaire d'une histoire riche et mouvementée : les tribus celtes, les templiers, les ordres monastiques et la métallurgie sont autant d'époques et de modes de vie qui s'y sont succédés. Ces sociétés, leurs activités et leurs échanges ont façonné les paysages qui, au fil des cours d'eau, dévoilent de beaux villages avec leurs façades caractéristiques en pierre de Bourgogne.

Et, partout, la forêt giboyeuse accueille les rares populations françaises de cigogne noire et de chat forestier. ●

80 % des forêts du Parc national étaient présentes à l'époque de la Révolution française

Plus de 100 marais tufeux, alchimie de l'eau et de la géologie



10 % de la population française de cigognes noires nichent dans les forêts du Parc national

## Les parcs nationaux en actions

### La plus grande forêt redevenue sauvage en France

Dès la création du Parc national, plus de 3 000 hectares de forêt (l'équivalent de 12 000 terrains de football) ont été rendus à la nature. En France et en Europe, cette expérience est unique. La création de la « réserve intégrale forestière » du Parc national de forêts est un projet scientifique exceptionnel. Elle attire de nombreux scientifiques, des forestiers et bien d'autres curieux encore. Elle apporte des réponses pour suivre et comprendre les évolutions de la forêt face au changement climatique et pour observer la renaturation d'une forêt exploitée.

Cet espace devient aussi une source d'inspiration pour le bio-mimétisme : la découverte de nouvelles molécules, la compréhension des dynamiques naturelles de la forêt permettront de réapprendre par la nature.



### La forêt, écrin de vestiges archéologiques

La permanence des forêts du Parc national a permis de préserver de très nombreux vestiges archéologiques. Ces traces des occupations passées sont mises à jour par des relevés radars réalisés par avion. Sous l'épais manteau forestier, des tertres, des élévations de moins de 10 centimètres de hauteur redeviennent visibles. Elles nous renvoient à la riche histoire de ce territoire et notamment « le vase de Vix ». Daté de l'Antiquité, d'une contenance de 1 100 litres, c'est le plus grand vase en bronze connu. L'occupation du sol, les rapports de l'Homme à la Nature sont autant de questions qui sont au centre du projet scientifique du Parc national. C'est aussi un merveilleux prétexte pour s'immerger au plus profond des forêts.



1 - © Matthieu Delcamp - Parc national de forêts  
2 - © Marie Quiquemelle - Parc national de forêts  
3 - © Marie Quiquemelle - Parc national de forêts





# Un nouvel établissement public de l'État pour protéger et reconquérir la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2020\* pour relever le défi de la protection et de la restauration de la biodiversité de l'hexagone et des outre-mer. L'établissement public est placé sous la double tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et de l'Alimentation.

## Un appui aux politiques publiques et aux acteurs de la biodiversité, au plus près des territoires

L'Office français de la biodiversité intervient sur l'ensemble du territoire, dans l'hexagone et les outre-mer, à tous les échelons, du local à l'international. Sa forte implantation territoriale le place au cœur du réseau des acteurs de la biodiversité que sont les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État, les entreprises, les organismes de recherche, les associations, les usagers de la nature et les citoyens. L'OFB apporte un appui aux 11 parcs nationaux de France qui lui sont rattachés, ainsi qu'aux autres gestionnaires d'espaces naturels protégés : animation du réseau de gestionnaires d'aires marines protégées et de la conférence des aires protégées. Il coordonne également les 11 conservatoires botaniques nationaux. Pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité sur les territoires, l'Office participe à la création et à l'animation du réseau des agences régionales de la biodiversité avec les régions, les agences de l'eau et les services déconcentrés de l'État. Il mène aussi de nombreux partenariats avec les collectivités territoriales, notamment les « Territoires engagés pour la nature », les « Atlas de la biodiversité communale » ou la formation des élus à la protection de la biodiversité.

\* Loi n°2019-773 du 24 juillet 2019

## Les 5 missions complémentaires de l'OFB

- La **connaissance**, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages
- La **police de l'environnement** et la police sanitaire de la faune sauvage
- L'**appui** à la mise en œuvre des **politiques publiques**
- La **gestion** et l'**appui** aux gestionnaires d'espaces naturels
- L'**appui aux acteurs** et la mobilisation de la société.

## Les forces de l'OFB

- 2 650 agents, dont 1 900 dans les entités territoriales dans l'Hexagone et les outre mers, des directions nationales et régionales et leurs services territoriaux,
- 8 parcs naturels marins,
- 1 sanctuaire de mammifères marins (AGOA),
- 26 réserves naturelles.



## Gérer des espaces protégés

L'OFB gère des espaces protégés, remarquables en termes d'espèces, d'habitats, de fonctions écologiques et de services rendus. Les 8 parcs naturels marins (dont 2 dans les outre-mer) conduisent de nombreuses actions pour connaître et protéger des écosystèmes remarquables, tout en permettant le développement durable des activités économiques ou de loisirs. Ces actions sont menées sous la gouvernance de conseils de gestion, en partenariat avec des acteurs locaux. Le sanctuaire Agoa, aire marine protégée de plus de 140 000 km<sup>2</sup> a pour objectif de mieux connaître et protéger les mammifères marins des impacts négatifs directs ou indirects, avérés ou potentiels, des activités humaines. Les 26 réserves aux statuts juridiques divers (réserves nationales de chasse et de faune sauvage ; réserves de chasse et de faune sauvage, réserves naturelles nationales...) représentent une superficie de 53 000 hectares.

Les parcs nationaux de France jouent, avec les autres espaces protégés, un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité. Ce réseau remarquable est rattaché à l'OFB afin de développer les synergies entre établissements. L'Office et les parcs nationaux mettent en commun des services et moyens et coordonnent leurs actions.

1 - © Philippe Massit - OFB  
2 - © Blandine Guillemot - OFB  
3 - © Ruppe-Rolland - OFB





[Parc national de la Vanoise](http://vanoise-parcnational.fr) • vanoise-parcnational.fr

[Parc national de Port-Cros](http://portcros-parcnational.fr) • portcros-parcnational.fr

[Parc national des Pyrénées](http://pyrenees-parcnational.fr) • pyrenees-parcnational.fr

[Parc national des Cévennes](http://cevennes-parcnational.fr) • cevennes-parcnational.fr

[Parc national des Ecrins](http://ecrins-parcnational.fr) • ecrins-parcnational.fr

[Parc national du Mercantour](http://mercantour-parcnational.fr) • mercantour-parcnational.fr

[Parc national de la Guadeloupe](http://guadeloupe-parcnational.fr) • guadeloupe-parcnational.fr

[Parc amazonien de Guyane](http://parc-amazonien-guyane.fr) • parc-amazonien-guyane.fr

[Parc national de La Réunion](http://reunion-parcnational.fr) • reunion-parcnational.fr

[Parc national des Calanques](http://calanques-parcnational.fr) • calanques-parcnational.fr

[Parc national de forêts](http://forets-parcnational.fr) • forets-parcnational.fr

[parcsnationaux.fr](http://parcsnationaux.fr) | [ofb.gouv.fr](http://ofb.gouv.fr)

